

AFRIAK 2026 - APPEL À PROPOSITIONS



**Bourses africaines pour la recherche sur les
Savoirs autochtones et alternatifs (AFRIAK)**

Public visé par cet appel : Ce programme est ouvert aux **jeunes ressortissants africains âgés de 35 ans ou moins, résidant en Afrique** et engagés dans des activités de recherche ou de production de connaissances basées sur les savoirs autochtones/locaux. Les candidat.e.s doivent être rattaché.e.s à des institutions africaines officielles de recherche et de connaissances ou à des centres de recherche sur les savoirs autochtones. Les praticien.ne.s âgé.e.s de 35 ans ou moins œuvrant dans le domaine des savoirs autochtones/locaux sont également encouragé.e.s à postuler.

Au moins 70 % des boursiers sélectionnés seront des jeunes femmes.

Les personnes en situation de handicap sont vivement encouragées à se porter candidates.

Date limite :
15 fev 2026

APPEL À PROPOSITIONS POUR LE PROGRAMME DE BOURSE DE L'AFRIAK POUR L'ANNÉE 2026

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a le plaisir d'annoncer un appel à propositions pour la **deuxième cohorte** du programme de **Bourses africaines pour la recherche sur les savoirs autochtones et alternatifs (AFRIAK)**. Ce programme est proposé avec le soutien de la Fondation Mastercard qui vise à promouvoir l'éducation et les compétences des jeunes en Afrique.

Le programme vise à mettre en œuvre une approche novatrice pour former une nouvelle génération de jeunes, surtout les jeunes femmes, à concevoir des projets de recherche et à produire des connaissances en partenariat avec des mentors universitaires d'une part, et des détenteurs de connaissances autochtones d'autre part. Cette approche privilégiera les connaissances locales, autochtones et endogènes en tant que formes de connaissances ou systèmes de connaissances profondément ancrés dans les communautés et étroitement liés à leurs expériences vécues. Bien que ces formes de savoir soient géographiquement proches des jeunes Africains, elles leur restent inaccessibles, en partie en raison de la prédominance des formats d'apprentissage occidentaux dans nos programmes scolaires et universitaires. Ils sont également limités par la nature gérontocratique de nos communautés, où ces savoirs sont préservés pour quelques rares détenteurs, principalement masculins. L'approche du programme AFRIAK est novatrice car elle nous incite à utiliser ce dont nous disposons dans nos communautés et nous invite à apprécier les diverses façons dont ce que nous avons est utilisé, préservé et transmis.

Le programme AFRIAK repose essentiellement sur la conviction que la formation d'une nouvelle génération de jeunes dotés des compétences nécessaires pour produire et appliquer des connaissances issues des réalités autochtones et locales permettra de générer des données uniques, riches en contexte et exploitables. Nous estimons que ces données contiennent des connaissances importantes qui soutiendront les interventions politiques visant à créer des moyens de subsistance épanouissants pour les jeunes et les communautés autochtones/locales.

Certes, la notion d'« autochtone » est contestée. Son origine coloniale lui confère une connotation péjorative. Ce programme de recherche et de bourses vise à examiner de manière approfondie et à dépouiller ce terme de ses connotations négatives, afin que la valeur totale de « notre patrimoine » dans nos communautés soit reconnue, revendiquée et appréciée.

Des travaux de recherche antérieurs menés au CODESRIA sous la direction du philosophe béninois Paulin Hountondji ont permis de retracer l'utilisation problématique de cette notion jusqu'à son héritage colonial et la dépendance scientifique qui perdure aujourd'hui en Afrique.¹ Dans les sociétés colonisées, le terme « indigène » était mis en opposition avec « exotique », ce qui laissait entendre que le premier était natif, traditionnel, primitif et insensible au changement. Les savoirs autochtones (SA) étaient ainsi présentés comme vernaculaires, non civilisés, dépourvus et superstitieux. Hountondji a analysé ces formes de savoir, soulignant que la perpétuation des connotations péjoratives n'avait de

¹ Paulin Hountondji, « Scientific Dependence in Africa Today », dans *Research in African Literatures*, vol. 21, n° 3, 1990.

sens que dans le contexte de l'extraversion permanente des savoirs en Afrique.² Il préférait la notion d'« endogène » à celle d'« autochtone », affirmant que cette reformulation permettrait de réorienter l'Afrique vers la production de savoirs.

Tout en reconnaissant ces débats et le poids historique de nombreux termes, ce programme utilise la notion de « savoir indigène » pour désigner ce qui est organique à la société, en empruntant le concept d'intellectuel organique de Gramsci. Ce programme souligne l'idée d'« utiliser ce dont nous disposons », tout en reconnaissant que les connaissances dont nous disposons dans la société ne sont ni statiques ni isolées, mais évoluent au contraire grâce à une interaction continue avec d'autres systèmes de connaissances.³

ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Le projet de recherche et de bourses du programme de l'AFRIAK comprendra trois activités connexes à savoir:

1. Un programme de recherche, de formation et de mentorat pour les jeunes.
2. Des réunions politiques.
3. Un réseau d'anciens boursiers et une communauté de praticiens dans le domaine des connaissances autochtones et alternatives.

RÉSULTATS ATTENDUS

Ces trois activités de programme liées les unes aux autres sont conçues pour faciliter la réalisation des résultats suivants:

- a) Créer des opportunités et des espaces permettant aux jeunes chercheurs, surtout les jeunes femmes, de s'engager dans la production de connaissances multidisciplinaires et de les appliquer conjointement avec des universitaires, des militants, des praticiens politiques et des détenteurs et gardiens de connaissances autochtones.
- b) Faciliter la recherche collaborative afin de réduire l'isolement des détenteurs/gardiens/chercheurs autochtones par rapport aux autres détenteurs ou gardiens du savoir et contribuer à éliminer les asymétries et les cloisonnements au sein des systèmes de production du savoir.
- c) Multiplier les possibilités permettant aux participants, en particulier ceux qui ont été historiquement ou culturellement marginalisés, y compris les réfugiés, les personnes en situation de handicap, les jeunes femmes et les jeunes issus de zones rurales ou défavorisées, d'acquérir et d'approfondir les connaissances ancrées dans les communautés.
- a) Transformer les connaissances en actions tout en renforçant leur capacité à créer des opportunités de travail dignes et épanouissantes pour les jeunes dans plusieurs secteurs, notamment le secteur créatif, les systèmes numériques et d'autres industries, l'élaboration des programmes d'études, la pédagogie et l'apprentissage, le climat et l'environnement, l'agriculture, les systèmes agroalimentaires et la nutrition, la santé humaine, végétale et animale, entre autres secteurs présentant des besoins et des opportunités urgents en Afrique.

² Paulin Hountondji, « Recherche et extraversion : éléments pour une sociologie de la science dans les pays de la périphérie », dans *Africa Development / Afrique et Développement*, vol. 15, n° 3/4, 1990.

³ Des discussions similaires ont été menées par Yuen Yuen Ang, titulaire de la chaire Alfred Chandler d'économie politique à l'université Johns Hopkins et auteur de l'ouvrage *How China Escaped the Poverty Trap* (Comment la Chine a échappé au piège de la pauvreté).

- b) Faciliter l'émergence d'une masse critique de jeunes chercheuses qui s'engageront et formeront les générations futures à la recherche et aux pratiques en matière de savoirs traditionnels, notamment en adoptant les nouvelles technologies telles que l'IA pour mobiliser et appliquer ces savoirs.

De manière générale, le projet devrait permettre l'adoption et la diffusion à grande échelle des connaissances autochtones et d'autres formes de connaissances alternatives afin de soutenir des stratégies de moyens de subsistance dignes pour les jeunes et les communautés.

DOMAINES DE RECHERCHE

Les propositions soumises dans le cadre de cet appel doivent porter sur les thèmes suivants:

- i. Connaissances autochtones et méthodes de connaissance.
- ii. Science et pratiques médicales autochtones.
- iii. Connaissances autochtones et secteur artistique
- iv. Connaissances autochtones et systèmes d'entrepreneuriat.
- v. Agriculture et systèmes agroalimentaires.
- vi. Mobilisation des systèmes numériques pour les connaissances autochtones en Afrique.
- vii. Pédagogies autochtones et élaboration de programmes d'études.
- viii. Connaissances autochtones dans le développement du capital social.
- ix. Technologies autochtones et développement durable.
- x. Connaissances autochtones, changement climatique et durabilité écologique.
- xi. Patrimoine des savoirs traditionnels dans le domaine de la nutrition.
- xii. Langues autochtones et science.
- xiii. Connaissances autochtones, la religion, la spiritualité et la science.
- xiv. Connaissances autochtones, systèmes de gouvernance et construction de l'État.

CIBLE DE CET APPEL

Cet appel s'adresse **aux jeunes ressortissants africains âgés de 35 ans ou moins au moment de la candidature et résidant en Afrique**. Les jeunes ciblés doivent être engagés dans des activités de recherche et de production de connaissances qui s'appuient, ou aspirent à s'appuyer, sur les perspectives des connaissances autochtones/locales. Ces jeunes doivent être attachés à des institutions de recherche et de connaissances formelles ou dans des centres de recherche sur les connaissances autochtones en Afrique. Les praticiens âgés de 35 ans ou moins, titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur et activement engagés dans des activités s'appuyant sur l'application des perspectives des connaissances autochtones/locales, sont également encouragés à postuler.

Jusqu'à 70 % des jeunes sélectionnés pour la bourse seront des jeunes femmes. Conformément à son engagement en faveur d'une participation inclusive et équitable, le **CODESRIA** encourage vivement les personnes en situation de handicap à postuler. Le Conseil a mis en place des mesures de protection qui permettront d'accueillir un groupe diversifié de candidats retenus.

STRUCTURE ET DURÉE DE LA BOURSE

Ce programme de bourse prévoit un atelier d'initiation, un travail sur le terrain, un séjour dans un centre intellectuel, un institut virtuel à mi-parcours, des activités de diffusion et des activités postérieures à la bourse, au cours desquelles les anciens boursiers contribueront à une communauté de praticiens dans le domaine des systèmes de connaissances autochtones et autres. Les boursiers seront répartis en équipes et bénéficieront du soutien de mentors universitaires, de détenteurs de connaissances autochtones/locales et de centres intellectuels identifiés par le CODESRIA afin de renforcer l'engagement universitaire et communautaire. **La durée totale de la bourse est de sept mois.** L'un de ces sept mois sera passé dans un centre intellectuel situé dans un pays autre que celui dont les candidats retenus sont ressortissants.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures individuelles et collectives seront acceptées.

Les **CANDIDATS INDIVIDUELS** doivent fournir les informations suivantes directement dans le système de candidatures: -

- 1) **Curriculum vitae:** les candidats doivent fournir des informations biographiques et professionnelles essentielles.
- 2) **Note conceptuelle:** les candidats devront rédiger une note conceptuelle structurée comprenant des parties qui identifient et développent un sujet de recherche, évaluent brièvement l'ensemble des connaissances qui éclairent le sujet de recherche, la méthodologie et les résultats attendus.
- 3) **Lettres de recommandation:** les candidats doivent attacher deux lettres de recommandation signées, chacune limitée à une page, provenant de deux personnes connaissant bien leur travail. *Veuillez noter que les lettres de recommandation sont également évaluées et contribuent de manière significative à la réussite de la candidature.*

Les **CANDIDATURES COLLECTIVES** doivent comprendre au minimum trois et au maximum cinq membres, dont au moins 70 % de femmes. Tout membre du groupe qui ne répond pas aux critères d'éligibilité énoncés dans la section « CIBLE DE CET APPEL » entraînera la disqualification de l'ensemble du groupe.

Les candidats en groupe doivent fournir les informations suivantes directement dans le système de candidatures: -

- 4) **Détails du curriculum vitae :** les candidats doivent fournir des informations biographiques et professionnelles clés pour chacun des membres du groupe.
- 5) **Note conceptuelle :** les candidats devront remplir une note conceptuelle structurée comprenant des sections qui identifient et développent un sujet de recherche, évaluent brièvement l'ensemble des connaissances qui éclairent le sujet de recherche, la méthodologie et les résultats attendus.
- 6) **Lettres de recommandation:** les candidats collectifs devront attacher deux lettres de recommandation signées, chacune limitée à une page, provenant de deux référents qui connaissent bien le groupe et qui soutiennent le groupe dans son ensemble, plutôt que ses membres individuels. *Veuillez noter que les lettres de*

recommandation sont également évaluées et contribuent de manière significative à la réussite de la candidature.

PROCÉDURE DE SOUMISSION

Les candidatures doivent être soumises via le portail du CODESRIA réservé à ce programme de bourse, à l'adresse suivante : <https://codesria.org/application-form-african-fellowships-for-research-in-indigenous-and-alternative-knowledges-2026/>

SEULES LES CANDIDATURES REÇUES VIA CE PORTAIL SERONT CONSIDÉRÉES.

Veuillez noter que seul.e.s les candidat.e.s retenu.e.s seront avisé.e.s.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 15 février 2026 à 23h59 GMT**.

Pour toute question supplémentaire, veuillez nous écrire à l'adresse : afriak@codesria.org